

Questions / Réponses – grippe A(H1N1)

1- Qu'est ce que la grippe A (H1N1) ?

La grippe A (H1N1) est une infection humaine par un nouveau virus grippal de la famille A(H1N1). C'est une infection virale qui se transmet d'homme à homme. Le virus H1N1 a été découvert au Mexique mi-mars. Les études en laboratoires ont montré que ce virus est d'un type totalement nouveau.

2 - Echelle des phases d'alerte

Source Plan National de prévention et de lutte pandémie grippale

Phases OMS ²		Situations du plan français
<i>Période à transmission animale prédominante.</i>		
<i>phase 1</i>	Pas de nouveau virus grippal animal circulant chez l'homme	<i>Situation 1</i> Pas de nouveau virus grippal animal circulant chez l'homme
<i>phase 2</i>	Un virus animal, connu pour avoir provoqué des infections chez l'homme, a été identifié sur des animaux sauvages et domestiques.	<i>Situations 2.</i> Épizootie à l'étranger - situation 2A Épizootie en France - situation 2B
<i>phase 3</i>	<i>Un virus grippal animal ou hybride animal-humain provoque des infections sporadiques ou de petits foyers chez des humaines, sans transmission interhumaine.</i>	<i>Situations 3</i> Cas humains isolés à l'étranger - situation 3A en France - situation 3B
<i>Période d'alerte pandémie (pré-pandémique)</i>		
<i>phase 4</i>	<i>Transmission interhumaine efficace.</i>	<i>Situations 4</i> Début de transmission interhumaine efficace à l'étranger - situation 4A en France - situation 4B
<i>Période pandémie</i>		
<i>phase 5</i>	<i>Extension géographique de la transmission interhumaine d'un virus grippal animal ou hybride animal-humain.</i>	<i>Situations 5</i> Extension géographique de la transmission interhumaine du virus à l'étranger - situation 5A en France - situation 5B
<i>phase 6</i>		<i>Situation 6</i> Pandémie
<i>Fin de vague et fin de pandémie</i>		
<i>phases</i>	- post-pic (fin de vague pandémie) : décroissance du nombre des cas dans la plupart des Etats. Possibilité d'une nouvelle vague pandémie ; - post-pandémique : le nombre de cas correspond à ceux d'une grippe saisonnière.	<i>Situations 7</i> Fin de vague pandémie ou fin de pandémie.

La plupart des phases peuvent constituer le niveau d'entrée direct dans la crise, sans avoir été précédées par les phases de degré inférieur. A l'inverse, jusqu'en situation de pandémie, un retour à la situation antérieure et à un niveau inférieur est possible.

3 - Comment se transmet la grippe ?

Dans le cadre de l'épidémie actuelle, la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière.

Les virus se transmettent de personne à personne par les sécrétions respiratoires :

- Par la toux, les éternuements et les postillons,
- Par contact rapproché avec une personne infectée (par exemple lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main),
- Par contact avec des objets touchés et contaminés par une personne malade (exemple : poignée de porte, bouton d'ascenseur, etc.)

Les lieux confinés et très fréquentés (métro, bus, collectivités scolaires...) sont propices à la transmission de ces virus.

Les sujets infectés sont contagieux dès la veille des signes apparents de la maladie et durant 7 jours.

Liens utiles www.pandemie-grippale.gouv.fr
www.inpes.sante.fr/

4 - Comment se protéger ?

Le lavage des mains joue un rôle clé dans l'hygiène puisque c'est par les mains que se propage la majeure partie des maladies infectieuses. C'est pourquoi il est important de se laver les mains régulièrement. En vue de limiter efficacement la contamination de l'entourage et de l'environnement, certains réflexes s'imposent :

- Se laver régulièrement les mains au savon ou avec une solution hydroalcoolique.
- Limiter les contacts non nécessaires avec les personnes malades.
- Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lors de la toux et des éternuements.
- Jeter les mouchoirs dans une poubelle.

Liens utiles www.pandemie-grippale.gouv.fr
www.inpes.sante.fr/

5 - Quels sont les symptômes ?

Les symptômes sont ceux de la grippe saisonnière.

Le plus souvent, ils apparaissent soudainement

- Fièvre supérieure à 38°C ou grande fatigue ou courbatures ou toux ou difficultés respiratoires...

Ces symptômes disparaissent en une à deux semaines. Il s'agit d'une grippe simple.

Dans le cas d'une grippe « compliquée » les complications sont dues aux virus eux-mêmes ou aux surinfections bactériennes (pneumonie) qu'ils peuvent engendrer.

Liens utiles www.pandemie-grippale.gouv.fr
www.inpes.sante.fr/

6 - Quelle est la recherche faite par les Entreprises du Médicament pour lutter contre la grippe ?

Les entreprises du médicament n'ont pas attendu cette crise pour développer la recherche contre la grippe et les maladies virales aussi bien dans le domaine des vaccins que dans celui des médicaments antiviraux.

Elles font d'ailleurs, de l'infectiologie un domaine de recherche prioritaire pour mettre au point de nouveaux traitements antiviraux.

Cette priorité est en particulier affichée à l'échelle européenne dans le cadre de l'Initiative Médicaments Innovants [<http://www.imi-europe.org/>], qui a pour but de renforcer la productivité de la recherche de l'industrie pharmaceutique sur la base de partenariats avec le monde académique et les entreprises de biotechnologies.

A titre d'exemple, les entreprises du médicament spécialisées dans la production de vaccins sont une industrie high-tech qui s'illustre par ses capacités à innover (22,5 % du CA consacrés à la R&D) et à nouer des partenariats.

Elles s'appuient en Europe sur un réseau équilibré et visible de centres de recherche et d'unités de production : en France, on compte 3 centres de R&D, 2 unités de production (derrière la Belgique et à égalité avec l'Allemagne) et un pôle de compétitivité dédié à Lyon, qui joue un rôle de catalyseur.

Cette masse critique de R&D, l'organisation en réseaux et les partenariats avec la recherche publique permettent d'aborder des domaines nouveaux ou des situations en constante évolution, comme la grippe.

Actuellement 137 vaccins sont en cours d'essais cliniques.

La menace sanitaire de la grippe, permet de souligner que les entreprises du médicament sont de véritables acteurs de santé publique, au niveau mondial, comme au niveau national.

7 - Comment les Entreprises du Médicament se sont-elles préparées contre la grippe ?

Dans la prévention et la lutte contre cette alerte pandémique, les entreprises sont confrontées à trois problématiques :

- La production du vaccin. Les entreprises qui produisent des vaccins contre la grippe doivent attendre de recevoir le virus de l'OMS avant de lancer la production du vaccin contre la grippe A(H1N1), à la demande des autorités.
La production et le stockage des médicaments antiviraux. Celle-ci a été très largement anticipée, notamment pour ce qui concerne les capacités de production que les deux entreprises concernées ont augmenté depuis des années et sont encore en train de développer.
- Le maintien de l'approvisionnement en médicaments pour le traitement des pathologies graves aiguës ou chroniques, des patients les plus fragilisés et des complications de la grippe. C'est une problématique extrêmement complexe. La production de ces médicaments est une production internationale qui dépend de fournisseurs de matières premières, de fabricants et de sous-traitants localisés aux quatre coins du monde. La fabrication des médicaments n'est pas concevable aujourd'hui si les frontières ne restent pas ouvertes permettant tous les échanges internationaux intervenant dans la chaîne de fabrication du médicament.
- Par ailleurs, c'est un système de distribution du médicament efficace pendant la crise qui permettra que les médicaments soient disponibles en pharmacie ou à l'hôpital. Les entreprises veillent donc, dans cette période de possible pandémie, à sensibiliser l'ensemble des acteurs de la distribution (grossistes, dépositaires, transporteurs...).

La vigilance des industriels est restée extrêmement active depuis l'épidémie de SRAS. L'intérêt donné à l'exposition EPIDEMIK en est un exemple. Les échanges avec les pouvoirs publics, les directeurs généraux de la santé et les entreprises du médicament sur la préparation à une menace sanitaire ont toujours été extrêmement fréquents.

En ce qui concerne la préparation à une pandémie grippale, dès la nomination du Délégué interministériel à la lutte contre la grippe aviaire (Dilga), les rencontres et collaborations se sont multipliées :

- Avec les entreprises qui produisent des vaccins et des médicaments antiviraux, les pouvoirs publics sont en relations permanentes et directes de même qu'en ce qui concerne les gestions de stocks.
- Avec le Leem, représentant l'ensemble des entreprises pharmaceutiques, les rencontres depuis plus de cinq ans sont formalisées tous les trois mois. Elles ont permis d'aboutir
 - A la rédaction d'un guide aidant les entreprises à construire leur plan de continuité.
 - A identifier avec l'aide de l'Afssaps, des médicaments indispensables en cas de pandémie (ex : antibiotiques, antidouleurs...).
 - A sensibiliser et aider les entreprises à réaliser des exercices, le Leem ayant lui-même participé aux exercices nationaux pandémie 07 et pandémie 09. Un exercice sectoriel, le premier en France et même en Europe, devait être réalisé en octobre 2009 avec le soutien du Délégué interministériel à la lutte contre la grippe aviaire et de la cellule de crise de la DGS.

Ainsi les entreprises du médicament sont un secteur stratégique dont le niveau de préparation est reconnu par les pouvoirs publics eux-mêmes comme l'un des plus avancés.

Par ailleurs, de façon plus large, les entreprises du médicament mènent une réflexion avec les pouvoirs publics sur la prévention et la lutte contre les menaces sanitaires. Pouvoirs publics et acteurs industriels doivent s'organiser dans une logique économique nouvelle permettant de répondre industriellement à ces exigences, basée sur un partenariat public-privé inscrit dans la durée, dans lequel le secteur public assume une part des risques.

8 - Existe-t-il aujourd'hui des traitements efficaces contre le H1N1 ?

L'OMS et les CDC américains ont reconnu l'efficacité de deux antiviraux contre le virus du H1N1.

Ces deux médicaments sont indiqués, sur prescription médicale, en période de circulation du virus grippal en traitement curatif ou exceptionnellement de manière préventive pour les personnes ayant été en contact avec le virus.

Il est inutile de faire des stocks de médicaments antiviraux.

Est-il dangereux de les acheter sur Internet ?

Oui. En France la vente sur Internet ou par correspondance de médicaments de prescription est strictement interdite. Internet n'étant pas contrôlé, on ne peut vérifier la qualité, l'efficacité, la sécurité et l'origine des produits, ni l'identité du vendeur... Les risques de recevoir des médicaments frauduleux par ce biais sont importants : contrefaçon (copie illicite), malfaçon... à la différence des médicaments vendus en pharmacie, il n'existe aucune assurance de qualité ni de contrôle des autorités compétentes.

9 - Y-a-t'il un risque de résistance aux médicaments ?

Le virus de la grippe est un virus qui a la capacité de muter rapidement, ce qui pourrait le rendre progressivement résistant.

10 - Délai pour mettre en place le vaccin - A quand un vaccin ?

Pour l'instant il n'existe pas de vaccin contre ce nouveau virus. Tous les producteurs de vaccins doivent dans un premier temps recevoir le virus de l'OMS avant de produire le vaccin dans un délai de 4 mois grâce aux efforts de recherche des producteurs de vaccins.

Cependant, l'OMS ne demandera de lancer la production qu'au moment du passage au niveau 6 d'alerte maximale, qui signe l'état de pandémie déclarée. Elle ne souhaite pas précipiter le mouvement, au risque de compromettre la production de vaccins contre la grippe saisonnière.